

November 1982

**Benoît de Cornulier**

## **La cause de la rime** **Réponse à Jean Molino et Joëlle Tamine \***

Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards  
(Matamore, dans *l'Illusion comique*).

### I. LA CRITIQUE-CONTRESENS; SUR L'IDENTIFICATION DES VERS.

L'article « Des rimes, et quelques raisons... » de Jean Molino et Joëlle Tamine contient une idée importante et juste que j'adapterais ainsi : si la disposition graphique, dans la lecture moderne, – et, ajouterai-je, de la même manière, l'accompagnement musical dans la poésie ancienne –, suffisent à délimiter les vers, alors on n'a pas besoin de la rime, mais on n'a pas non plus besoin de la mesure pour les délimiter. Ceci étant bien vu par eux, la thèse de leur paysan du Danube qui nourrit le plus substantiellement leurs critiques est la suivante : le mètre « sert (...) à identifier et à marquer le vers » (leur § 1.2.1). C'est au vu de contradictions induites par cette thèse qu'ils dénoncent l'argument 2 sur la lecture comme « suicidaire », l'argument 5 sur le fonctionnement démarcatif en temps réel comme ayant « des conséquences dévastatrices » pour ma théorie du vers, et ma suggestion finale sur la place de la rime comme tautologique. Mais, au fait, d'où sort cette thèse par laquelle ils pensent compromettre la théorie non-démarcative de la rime, mais que je n'ai jamais écrite, ni dans les *Problèmes de métrique*<sup>1</sup>, qu'ils connaissent, ni dans l'article contre la théorie démarcative de la rime ? Au début de leur paragraphe 3, dans un passage peu polémique, ils disent seulement que je la « sous-entends » ; ailleurs, ils la tirent avec plus d'assurance du passage où j'écris (p. 255) : « Un vers de 8 syllabes est défini et constitué comme vers par sa mesure, qui est son équivalence en nombre syllabique (...); ce nombre par quoi il est vers... » ; or dans ce contexte, *est défini* est synonyme de *se définit par*, c'est-à-dire à peu près de *a pour propriété définitoire*, ce que paraphrase l'expression *ce nombre par quoi il est vers*. Mais dans l'interprétation de Molino et Tamine, *défini* veut dire *délimité*. Même contresens, sur cette phrase de la même page : la rime porte sur la dernière syllabe numéraire des vers parce que c'est elle qui « en accomplissant leur mesure les définit comme vers » ; commentaire de Molino et Tamine : « Si l'on comprend bien l'auteur, cela veut dire en clair : dans les vers, on compte les syllabes ; donc la dernière syllabe comptée nous avertit que c'est la fin. » Dans le contexte, *définir des*

\* Si dans la précipitation je n'ai pas su tirer le meilleur parti des réflexions de Jean Molino et Joëlle Tamine, je m'en excuse auprès d'eux et des lecteurs. Avant de leur *répondre*, je les remercie sincèrement de m'avoir critiqué, alors que l'arme préférée dans ce domaine est le silence. Je remercie aussi la revue *Poétique* qui, en me transmettant cette critique, m'a accordé la possibilité d'y répondre, favorisant ainsi le débat sur des problèmes ordinairement tranchés sans discussion.

1. Thèse d'état, Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, 1979.

vers en accomplissant leur mesure veut dire *donner à des vers leur propriété essentielle en accomplissant leur mesure*. Si j'ai prêté à un contresens sur ce point, je suis redevable à Molino et Tamine de me l'avoir démontré par la longue exploitation qu'ils en font.

La thèse que Molino et Tamine m'imputent peut être affaiblie ou nuancée de deux manières qui la rendent compatible avec mon argumentation contre la théorie démarcative de la rime et peut-être avec les idées de Molino et Tamine eux-mêmes (cf. leur conclusion). 1) A l'idée, qui me paraît absurde, que le mètre a pour fonction de délimiter les vers, c'est-à-dire en quelque sorte est *fait pour* ça, on peut substituer la suivante : le mètre, quoiqu'il ne soit pas *fait pour* délimiter les vers, peut parfois ou souvent, en fait, concourir à les délimiter. 2) A l'idée, nullement affirmée dans ma critique de la théorie démarcative, où elle introduirait en effet une incohérence, que *seul* le mètre permet la délimitation des vers, on peut substituer l'idée que *divers moyens*, dont parfois lui peut-être, la permettent. Dans un article rédigé en 1978 qu'ils citent par ailleurs (« *Éléments de versification française* », 1981 : 95), où je mettais timidement en doute la théorie démarcative de la rime, je disais qu'un texte peut se diviser en vers « selon plusieurs critères », dont la mise en musique et la disposition graphique, mais principalement selon celui, interne, de la mesure. Ce dernier critère est généralement supposé comme évident, au moins pour les métriques à « pieds » (latin, anglais, etc.), par les défenseurs de la théorie démarcative de la rime française; et pour le français, ils ne l'excluent pas toujours totalement. Très classique est la position à laquelle, au terme de leur réflexion, arrivent Molino et Tamine, quand, au vu d'une comparaison des systèmes germanique et roman, ils disent (fin de § 3) : « Ne peut-on penser qu'il y a un lien entre le caractère purement syllabique de la versification romane, qui est donc beaucoup moins nettement perceptible que la configuration rythmique-accentuelle de la versification germanique et la présence de la rime qui, dans ce cas, servirait bien, d'une façon à préciser, à assurer l'identité du vers? ». Le prudent « Ne peut-on penser que » réintroduit bel et bien ici la thèse que j'avais citée (p. 248) comme objet de mon essai de réfutation, et que leur « d'une façon à préciser » ni ne précise, ni n'améliore. En faisant de la mesure française un critère important de délimitation des vers, je m'opposais à cette tradition sur le cas particulier du français; mais au fond je ne faisais que chercher à étendre ce qu'elle posait pour principe général, à savoir que dans la plupart des systèmes métriques (non purement syllabiques), sauf difficultés particulières, les configurations métriques se délimitent d'elles-mêmes. Ma position sur ce sujet est devenue beaucoup plus réservée, non seulement pour le français, mais pour un grand nombre de vers « quantitatifs » ou réellement « accentuels »; en quoi des séquences iambiques pures, par exemple, sont-elles plus aisément regroupables en groupes de 6 iambes que des séquences syllabiques en groupes de 6 syllabes? L'évidence éventuelle de l'alternance iambique, « endo-métrique », n'implique pas l'évidence du groupement 6-iambique, « exo-métrique » et essentiel au vers.

Sur ce sujet, les remarques où Molino et Tamine (§ 2) observent que des équivalences numériques ne peuvent apparaître qu'entre des suites « individualisées » me paraissent en effet essentielles et nouvelles. Un critère de *pré-identification* du vers auquel j'accorde aujourd'hui une grande importance (cf. *Théorie du vers*<sup>2</sup>) est la structure syntaxique-sémantique des énoncés versifiés, outre la disposition graphique dans la lecture. De ce point de vue, la tendance à éviter les enjambements (tendance à la « concordance ») n'est pas seulement un principe de style; c'est une condition de possibilité ou d'aisance de la perception métrique. Mais à défaut d'être un critère *premier* d'identification du vers, la mesure peut en fournir un critère secondaire, même si ce n'est pas sa fonction première e

2. A paraître au Seuil, novembre 1982.

générale; car une fois que le branle est donné et que la mesure a fait son apparition dans un texte, elle peut à son tour tendre à diviser la suite du texte par *extrapolation métrique* (*Théorie du vers*, chap. 3.7). Seule la pression métrique à laquelle est soumis un habitué de la poésie classique peut lui faire percevoir en 6-6 l'alexandrin : *Ce bandit, comme s'il grandissait sous l'affront* dans *La Fin de Satan* (suspension métrique de *grandissait*), à l'encontre, cette fois, de la macro-structure syntaxique. Tel est souvent le cas pour la décomposition du vers en sous-vers non graphiquement déterminés. Ce point de vue, impliqué par la méthode « métrico-métrique » que j'ai appliquée notamment à Rimbaud, Mallarmé et Bonnefoy, implique que je renonce au premier alinéa de mon argument 3. Il me rapproche de celui de Molino et Tamine en ce qui concerne les limites du pouvoir délimitatif de la mesure française, mais non en ce qui concerne celui de la mesure d'autres systèmes ni celui de la rime. En particulier, pour des raisons dont Molino et Tamine me semblent refuser de voir l'importance, le pouvoir délimitatif de la mesure n'est pas sujet aux mêmes restrictions que celui de la rime dans notre poésie classique. Comme l'a bien vu Dubos<sup>3</sup> (1746), alors que la mesure (équivalence en nombre syllabique) implique l'unité mesurée tout entière, la rime n'affecte que sa fin; il s'ensuit que le sentiment de la mesure implique la délimitation complète d'une unité, alors que la perception de la rime n'implique que la reconnaissance de « fins de vers » : elle ne nous dit pas où ils commencent, ce qui est important dans le cas de rimes non suivies, par exemple croisées. Enfin et surtout, la grande majorité de la poésie classique est isométrique, et la plupart des poèmes polymétriques y sont tout de même réguliers en tant que composés de « strophes » (isométriques au niveau supérieur); alors qu'en abandonnant le système des « laisses » sur une rime, qui justement ne formaient pas des « strophes », la versification classique a adopté un système totalement différent, d'une tout autre signification, dans lequel les rimes tendent à n'aller que par paires (monogamie des rimes) et par conséquent varient aussi souvent que la notion même de rime le permet (il faut au moins une paire pour faire une équivalence). Il s'ensuit que l'extrapolation métrique peut opérer au niveau de la mesure dans les vers isométriques ou strophés (vers non « libres »), alors que le principe de monogamie rimique restreint ou annule son pouvoir au niveau des rimes. La « conséquence dévastatrice » (pour « ma » théorie) suivant laquelle « rime et mètre ont donc le même statut » – avec italiques pour faire encore plus dévastateur – est par conséquent inexacte, et sous-estime, précisément, l'inefficacité de la rime classique comme procédé démarcatif.

Passons à des points moins centraux. Le premier geste de Molino et Tamine contre mon « argument 1 » est de sortir leur culture : « Que signifie à l'époque où la rime est apparue? Chez les poètes comme Sédulius ou Venance Fortunat, chez les Irlandais...? », etc; suivent en quelques lignes « l'Antiquité latine », « la latinité tardive ou médiévale », « la poésie laïque latine », « l'hymnologie et la liturgie chrétienne », à propos d'« homéotéleutes »<sup>4</sup>. Cette érudition, « souffrez que je l'admire et ne l'imité point » : dans un article portant sur le vers français, et rappelant qu'en ce domaine la mesure n'est pas apparue avant la rime (assonance ou « rime » en un sens restrictif), l'expression scrutée signifie : *A l'époque où le vers français, avec sa rime, est apparu; on pourrait mentionner ici la Cantilène de Sainte Eulalie, et non « Sédulius » et « Venance Fortunat » qui écrivaient en latin, en imitant la versification latine. Ce qui importe contre la théorie démarcative de la rime française est que le vers français est né rimé, et accompagné d'une musique qui rendait une « démarcation » par la rime totalement superflue*<sup>5</sup>.

3. J.B. Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, 1746.

4. Cf. G. Lote, *Histoire du vers français*, t. I, Paris, Boivin, 1949.

5. Même remarque pour la poésie latine tardive ou romane rimée : on n'a aucune raison de soupçonner que la rime y sert à identifier les vers quand un cadrage de type musical y suffit amplement. Ceci, joint

L'argument 2 (à quoi bon signaler par la rime, dans la lecture, des vers présentés en paragraphes-lignes?), qui me paraît essentiel pour la poésie moderne, est d'abord déclaré « suicidaire » au nom du contresens déjà mentionné sur le mot « défini ». Non contents de le suicider ainsi, Molino et Tamine précisent : « De deux choses l'une : ou le vers est seulement lu *sous forme imprimée* (sic) », et alors la mesure ne peut pas identifier le vers, « tout simplement parce qu'on ne perçoit aucun rythme si on lit des vers comme de la prose; ou le vers, même lorsqu'il est lu, est accompagné d'esquisses motrices et rythmiques qui permettent de percevoir des équivalences de durée et de nombre et, dans ce cas, il n'y a ni plus ni moins de raison de faire intervenir la rime que le mètre ». Signalons d'abord un cercle : en supposant que la lecture silencieuse s'accompagne forcément d'« esquisses motrices », si ces esquisses dictent la délimitation du vers, cela peut être parce que la perception visuelle des lignes la leur a d'abord dictée. Mais ce dilemme est fabriqué au moyen de deux idées reçues que je n'ai jamais endossées : 1) la proposition « On ne perçoit aucun rythme si on lit des vers comme de la prose », assénée en italiques, que j'ai toujours considérée comme absurde; voir la critique de ce genre d'idées reçues dans Meschonnic<sup>6</sup> (1982 : 413), notamment le paragraphe « Pour Monsieur Jourdain, la prose n'a pas de rythme »; 2) le dilemme suppose de plus comme allant de soi que nous n'avons aucune image mentale temporelle des suites syntaxiques-phonologiques que nous lisons, ou que si nous en avons une elle n'a pas de rythme en elle-même : proposition à ce jour gratuite, et sur laquelle je ne parierais pas un sonnet de Dubus. Bel exemple de solidarité entre idées reçues chez les gens cultivés : pour une que vous attaquez il vous en tombe dix sur le dos. Mais le point essentiel sort intact de cette discussion; à savoir, que dans la lecture la disposition graphique suffit amplement à identifier les vers.

## II. DU RÔLE DÉMARCATIF DE LA RIME; ET DE LA GUERRE

Le principal vice que je dénonce dans la théorie suivant laquelle la rime a pour fonction de délimiter les vers est que généralement la rime n'en est même pas *suffisamment capable* dans les cas où cela pourrait paraître utile. Je maintiens à cet égard l'argument 5, manifestement principal, et que Molino et Tamine évitent de réfuter directement alors même qu'ils déclarent pénétrer, – cuirassés de précautions épistémologiques – sur ce terrain « miné » par moi. Par quels moyens s'en débarrassent-ils?

D'abord, le résumé. Au lieu de renvoyer le lecteur à un passage trop long pour être correctement cité, Molino et Tamine substituent à l'argument 5 un *résumé* fait par leurs soins, dix fois plus court, et qui y ressemble comme un trognon à une pomme. Puis ils discutent leur résumé. Comme à la guerre, que déclarent leurs métaphores qu'il ne me reste qu'à filer, cette esquivance devant le problème essentiel de la théorie démarcative est couverte par l'énergie des cris d'attaque et de victoire. C'est là en effet qu'ils dévastent et font « sombrer » « toute la théorie métrique » qu'ils m'imputent. Autrement dit, au lieu d'affronter le problème, ils essaient de

---

aux remarques faites plus haut sur l'auto-délimitation des mesures du type « accentuel », fait tomber l'argument suggéré à la fin de l'article de Molino et Tamine à la lueur d'une comparaison entre le système métrique du roman et celui du « germanique commun, tel qu'on peut le reconstituer »; au fait, cette dernière remarque m'impressionne; si « on » peut reconstituer la métrique du « germanique commun » dont nul témoignage écrit, ni oral bien sûr, ne nous reste, pour faire des comparaisons avec le roman à propos de la rime française, pourquoi ne viendrait-on pas avec ses instruments donner à la Faculté des lettres de Nantes un récital de germanique commun reconstitué?

6. H. Meschonnic, *Critique du vers*, Verdier, 1982.

discréditer globalement une objection (résumée) et une théorie (déformée) qui en est pourtant aisément détachable. Ce n'est pas le seul passage où Molino et Tamine semblent croire qu'en mettant en contradiction deux ensembles de thèses, on réfute d'un seul coup l'un et l'autre en bloc et en détail.

Ensuite, la déformation. « Qu'est-ce qu'un auditeur à la Cornulier? Il *ressemble bien* à ce locuteur-idéal qui ne prononce et n'entend que ce que la théorie lui permet de prononcer et d'entendre. La théorie de Benoît de Cornulier prétendant que seul le décompte des syllabes constitue le vers, l'auditeur idéal n'entendra que ce décompte plus la rime », et plus loin : « faut-il faire appel encore une fois à l'acteur-spectateur idéal, dont la performance égale toujours la compétence? ». Là encore l'objection présuppose des propositions que je n'ai jamais endossées : 1) qu'*il n'y a dans un vers rien d'autre que la mesure*, proposition que je critique explicitement dans les « *Éléments de versification française* » (p. 102-103) parce qu'elle implique la confusion du mètre et du rythme; cette critique est manifestement un point de départ de ma thèse, à laquelle Molino et Tamine font sans doute allusion en parlant de « toute ma théorie métrique »; 2) ils présupposent aussi ceci : il est évident (ou du moins Cornulier prétend) qu'*on ne peut prononcer ou entendre d'un vers que ce qu'en dit la théorie métrique*. Pourtant cette proposition a souvent été critiquée pour sa grande naïveté depuis Martinon, Jakobson, etc; j'ai souvent repris ces critiques; j'ajoute qu'elles seront développées, précisément contre la métrique prétendument « expérimentale », dans *Théorie du vers*. La méthode polémique pratiquée ici par Jean Molino et Joëlle Tamine me semble être la suivante : pondre et faire éclore dans le texte d'autrui des contradictions, qu'ensuite on tire à bout portant.

Comme nous l'avons déjà vu, le nerf de l'objection centrale à l'argument 5 est l'interprétation qu'ils font de « défini » par « délimité » au lieu de « ayant pour propriété définitoire ».

Autre moyen de se défaire de l'argument 5 : le prêchi-prêcha épistémologique. Quoi! j'ose prétendre sans chronomètre, sans magnétophone, sans chambre sourde, sans instrument, bref sans « expérimentation », qu'une rime première de son espèce n'est pas reconnue rime avant que ne se présente son « écho », si la fin du vers n'était pas d'emblée repérée indépendamment de sa qualité de rime; que la rime ne peut indiquer à un auditeur la fin du premier vers d'un quatrain embrassé qu'au moment où il entendra la fin du quatrième; que la règle de *monogamie des rimes* aggrave au maximum ce problème de rétroactivité, etc! C'est là que l'épistémologie se déchaîne : « Les « expériences » proposées ici par Benoît de Cornulier sont, d'un point de vue psychologique, dénuées de toute valeur scientifique » (avec, en note, citation d'un texte anglais condamnant toute la phonologie générative en bloc). Dans ce contexte, la mise entre guillemets du mot « expériences », que je n'ai pas employé, indique clairement au lecteur que je prétends fonder l'argument 5 sur des espèces d'expérimentations; c'est faux. Surtout, cette critique présuppose et me fait présupposer que, dans ce domaine, toute proposition, quelle qu'elle soit, est une *pure* hypothèse tant qu'elle n'est pas soumise « à des expérimentations précises ». Compte tenu notamment des degrés qui existent de la « pure hypothèse » à la vérité « scientifique » (comme ils disent), cette croyance me semble infondée, et est à coup sûr impossible à fonder... expérimentalement.

Le procédé de la discréditation épistémologique pose à Molino et Tamine quelques problèmes de style, puisqu'ils défendent une thèse également « psychologique », et ne manifestent pas la moindre intention d'entreprendre les « expérimentations » qu'ils affectent de croire qu'elle nécessite. Ils s'en tirent d'abord élégamment par une modestie d'autant plus opportune qu'elle sert en même temps à dévaluer l'argument 5 : « les arguments de l'auteur – *comme les nôtres* – ne feront apparaître que des hypothèses (...) dénuées de toute prétention à la réalité, tant qu'elles n'auront pas été soumises à des expérimentations précises » (italiques

miennes). Au paragraphe 3, où ils font encore de la psychologie sans tablier blanc dans les passages où ils argumentent en faveur du rôle démarcatif de la rime, ils se contentent d'abriter leurs raisons sous des formules du genre : « semblent suggérer », « on peut penser que », « la rime semble servir à... », « la rime semble bien avoir ici un rôle démarcatif », « il nous semble que », « il *semble* bien que... a *nécessairement* » (italiques miennes : l'assurance pointe sur le doute), « il est *légitime* de faire l'*hypothèse* que » (n'est-ce donc point une pure hypothèse?), « répétons que ce n'est qu'une hypothèse, certes vraisemblable, mais qui devrait être testée expérimentalement » (certes vraisemblable, mais pure hypothèse?), etc; de sorte que la thèse qu'ils défendent franchement comme « indéniable » dans le livre<sup>7</sup> où ils ne s'en prennent pas explicitement à moi (1982 : 72) pourrait ici se prononcer : *On voit clairement que n'est-il pas vrai qu'il est permis de penser que la rime semble bien avoir peut-être une fonction démarcative, nécessairement.* Comme en peu de temps les hardis polémistes sont devenus de timides argumentateurs!

Au jeu de la bataille navale, une fois qu'on a coulé un bateau, on passe à autre chose. Or à peine Molino et Tamine viennent-ils de publier ce communiqué : « On le voit, c'est toute la théorie métrique de Benoît de Cornulier qui sombre dans le désastre de la rime », qu'ils promettent d'y revenir en une autre occasion. Le sermonneur belliqueux qu'il y a en eux m'accordera bien le droit de donner un unique conseil, non pas sur la manière dont il convient de penser, mais sur celle dont il faut se battre. C'est dans le *Manuel de Préparation Militaire Élémentaire* du Capitaine Lucinière, Éditions du Cril, 1974, p. 5 : « Avant d'ouvrir le feu sur l'ennemi, il est indispensable de soigneusement le repérer ». Faute de respecter cette précaution, on s'expose – sauf au théâtre – 1) à rater l'adversaire, 2) à atteindre ses propres troupes. Le premier risque à déjà été illustré<sup>8</sup>. Illustration du second risque : dans une phrase qu'ils traduisent (incorrectement) « en langage simple », Molino et Tamine reprochent au mot *équivalence* de vouloir « faire plus riche avec son parfum de mathématiques » (cf. la notion ensembliste de « relation d'équivalence »). Là, ils tirent dans le dos de leur avant-garde, et je les renvoie à *Biologie et prosodies* (10/18, 1975) et aux *Cahiers de poésie comparée* (3:1, 1976) où ils pourront trouver, si ce genre de chose les amuse, chez un auteur qu'ils citent comme une autorité, un parfum de mathématiques autrement riche et triomphant.

Passons directement<sup>9</sup>, sans préambule épistémologique, à la discussion des arguments qu'ils donnent en faveur de la théorie démarcative de la rime.

Suivant Molino et Tamine (IALP : p. 71) : « lorsqu'au XIX<sup>e</sup> siècle la perception

7. J. Molino & J. Tamine, *Introduction à l'analyse linguistique de la poésie*. PUF, 1982; ici « IALP ». Un deuxième tome sur les strophes est en préparation.

8. La présentation que, pour me mettre une fois de plus en contradiction avec moi-même, Molino et Tamine donnent de ma conception de la césure dans la note 4 de leur article est un mélange de leurs propres croyances avec une interprétation à contresens de ce que j'ai écrit. Non, je n'ai jamais dit ni pensé que la césure était exclusivement une « marque sémiologique abstraite », ni qu'elle était « définie par des contraintes négatives » (on a dû confondre ici ma méthode de détection métrique avec ma définition de la césure). Pour moi la césure n'est que la frontière des sous-vers dans un vers composé; et l'identification de ces sous-vers ne se pose pas seulement en termes de « signalisation » des bords par ce « signal » que serait une césure-fanion; cf. *Problèmes de métrique* (p. 36).

9. Je remets à une autre occasion de répondre à la critique de mon explication de la position finale de la rime. Quant à l'idée que selon Molino & Tamine (IALP, 1982 : 71) l'étymologie de *rime*, « qui n'est autre que *rythmus* », « témoigne » du fait que la rime « définit le vers autant que le compte des syllabes », j'observerai seulement que cette étymologie, autrefois acceptée, est estimée « peu probable » par Bloch & Wartburg (*Dictionnaire étymologique de la Langue Française*, PUF, 1968) qui lui substituent le francique *rim*, et nuancée par P. Zumthor (*Langue, Texte, Enigme*, Ed. du Seuil, 1974, p. 125-143), et que de toute manière une étymologie risque de témoigner d'une idée reçue autant que d'une vérité.

des mesures et, partant, du vers tout entier, s'affaiblit par la discordance entre les unités métriques et les unités linguistiques, la rime devient plus sensible et plus remarquable. » Devinez l'exemple qu'ils en donnent? *Se peut-il que sans toi l'Ottoman succombât? / Pleure comme Crillon exilé d'un combat* (Hugo, *Navarin*); cet exemple de deux rimes coïncidant avec deux fins de phrases, dans deux vers chacun constitué d'une phrase, n'illustre pas le fait que la rime compense l'affaiblissement de la « perception » des mesures, mais plutôt le pouvoir d'illusion d'une idée reçue. Je maintiens qu'il incombe aux défenseurs de cette idée de vérifier, en comparant la distribution des discordances et des rimes riches chez Hugo, s'il y a là une « corrélation systématique ». Arguant du fait que d'autres facteurs que la discordance pourraient favoriser la richesse de la rime, Molino et Tamine dégagent l'ironie épistémologique, brandissent la « loi de dilatation des métaux », rejettent la notion de « corrélation systématique », et ainsi esquivent la corvée. Je veux bien croire que leur querelle est terminologiquement fondée, qu'il ne faut pas parler de « corrélation » (« proportionnelle ») entre  $x$  et  $y$  quand  $x$  peut dépendre non seulement de  $y$ , mais aussi d'autres facteurs, etc. Mais une fois cette leçon donnée, munis de leur seul (contre-) exemple de *Navarin*, ils se retrouvent sur la ligne de départ, avec un argument qui pour avoir été ressassé par Cassagne, Stapfer, eux-mêmes et d'autres sans doute, n'en est pas moins toujours vide. Et là est le point.

L'argument tiré de la comparaison des métriques romane et germanique a déjà été discuté (cf. n. 5 p. 501).

L'argument essentiel et le plus persuasif est celui qui concerne « la perception auditive » au § 3; j'y renvoie le lecteur sans le citer intégralement. Il s'agit de « trois cas » où la rime servirait manifestement à indiquer comment des mesures simples (par exemple des 6-syllabes) se regroupent, individuellement ou par paires, en vers. Molino et Tamine, ayant prêché la connexion dans les idées d'autrui qu'ils déforment, mélangent dans le troisième « cas » les « strophes » de Malherbe, les « vers libres » de La Fontaine, poète quelque peu anti-métrique dans ce style, et des « comptines » qui ont un rythme quasi musical que leur exemple ne mentionne pas.

Voici tout de même l'intégrale du premier cas : « le cas de l'alexandrin, analysé par Jacques Roubaud, dans lequel les deux segments de 6 syllabes pourraient apparaître comme unité métrique exclusive si la rime n'était pas là pour assurer l'unité des deux segments (Benoît de Cornulier n'est d'ailleurs pas loin de reconnaître la valeur de l'*argument*) » (italiques miennes). On cite ici mon nom en renfort d'un « argument » dont je suis loin de reconnaître la valeur, puisque je l'ai critiqué séparément (outre les critiques d'ensemble) dans la note 2 de l'article même qu'on incrimine. De plus, ce que Molino et Tamine appellent « argument » n'est ici, comme dans le passage de Roubaud<sup>10</sup> en question (1978 : 93), qu'une affirmation d'une variante de la théorie démarcative, dont nous discuterons; même tour de passe-passe dans cette expression du § 1.4, « l'argument de Jacques Roubaud, selon lequel la rime sert à distinguer les paires de sous-vers successifs qui constituent un vers », où le tour de phrase *argument selon lequel* transmute une thèse en son propre argument; variante stylistique de l'argument d'autorité. En un mot, voici une thèse déjà pourvue d'argument par le fait que Jacques Roubaud l'énonce et que je la critique. Cela ne mériterait pas d'être relevé, n'était la note 1 : car c'est là que, critiquant le mot *argumenter* qui « sonne étrange » à leurs oreilles de « positivistes », ils opposent aux vils « arguments », à la « persuasion » et à la « rhétorique » qu'ils dénoncent chez moi et dans « la linguistique » telle qu'elle est « depuis l'émergence de la linguistique générative » (c'est-à-dire depuis une

10. J. Roubaud, *La Vieillesse d'Alexandre*, Maspero, 1978.

vingtaine d'années), les preuves et « l'analyse proprement scientifique » qu'on s'attend ensuite à trouver chez eux.

On est donc réduit à chercher « l'argument » dans la simple affirmation que les hémistiches d'alexandrin pourraient être pris pour des vers « si la rime n'était pas là pour assurer leur unité ». Même argument, dans le second cas : sans la rime, on pourrait prendre des vers 6-syllabiques pour des hémistiches d'alexandrin. La strophe de Malherbe et même les vers libres de La Fontaine ne font que mélanger ces deux sortes de cas. La théorie traditionnelle posait que les rimes servent à grouper les syllabes ou groupes de syllabes en vers; la variante proposée ici pose seulement qu'elles servent à regrouper les mesures simples en vers, en supposant ces mesures simples déjà identifiées sans l'aide de la rime; c'est pourquoi elle est, par rapport à la théorie traditionnelle, une simple variante affaiblie, qui n'échappe à certaines objections touchant la première, et ne paraît être d'une vérité *plus* aveuglante, que parce qu'elle en dit *moins*.

La faiblesse de cette thèse n'apparaissait pas chez Roubaud parce que, la croyant sans doute évidente, il ne la justifiait pas. Elle apparaît dans l'effort même que Molino et Tamine font de la développer pour la justifier. En effet les précisions qu'ils apportent reviennent à poser des conditions du type suivant : les vers entrent dans les « cas » qui montrent le rôle démarcatif de la rime :

1) si on les écoute au lieu de les lire (ça ne me concerne pas lisant Baudelaire et Hugo);

2) si la structure syntaxique-sémantique-rhétorique n'indique pas les regroupements (« dans les cas de discordance ou d'ambiguïté »);

3) si « ni la pause ni l'accentuation » n'indiquent les regroupements;

4) si les mesures simples sont, tout de même, déjà identifiées sans l'aide de la rime.

Parfaitement juste et bien vu. Pour que le raisonnement tienne, quelques conditions ont été oubliées; par exemple :

5) si l'intonation n'indique pas l'identité des vers;

6 bis) *Résumé de 3, 5 et 6* : si rien, dans la prosodie du récitant, n'indique l'identité des vers;

7) si la distribution des hiatus, et surtout, des syllabes féminines n'indique pas l'identité des vers.

La dernière condition, non-négligeable pour un familier de la poésie classique, suffirait à invalider l'exemple de vers 6-syllabiques qu'on nous donne de *Sagesse*, puisque ce sont des vers à finale féminine, suivie pour comble de malchance par une initiale consonantique; mais peu importe. Or toutes ces conditions se résument manifestement en une seule condition générale :

7 bis) Les vers entrent dans les « cas » qui montrent le rôle démarcatif de la rime si rien d'autre que la rime n'indique le regroupement des mesures en vers.

Autrement dit, ce qu'ils démontrent réellement est cette vérité :

***Théorème de Molino-Tamine*** : Si rien d'autre que la rime n'indique le regroupement des mesures en vers, seule la rime peut l'indiquer (en supposant qu'elle en soit capable).

Ce théorème a l'avantage remarquable de se généraliser aisément puisqu'on peut y remplacer en toute sécurité le mot « rime » par n'importe quoi. Mais au lieu d'aller dans cette direction sûre, comme le but de Molino et Tamine est la théorie démarcative de la rime, ils s'aventurent un peu au-delà de la conséquence du théorème que je viens d'isoler; car en fait ils disent, de l'alexandrin, que le regroupement de ses hémistiches serait impossible dans le cas circonscrit « si la rime n'était là pour assurer » l'unité du vers, c'est-à-dire le regroupement (italiques miennes). Ils disent, en somme :

**Conjecture de Molino-Tamine** : S'il existe des cas où rien d'autre que la rime n'indique le regroupement des mesures en vers, seule la rime peut l'indiquer. Or de tels cas existent, et la rime s'y trouve. Donc 1) elle peut alors indiquer le regroupement en vers, 2) elle est là pour ça.

Ceci commence comme une démonstration, et finit par une hypothèse, dont le contenu est ce qu'il s'agissait de démontrer. Car le fait que dans certaines circonstances hypothétiques d'audition la rime soit le seul recours imaginable pour indiquer le regroupement des mesures simples ne prouve ni qu'elle en soit *capable* d'une manière satisfaisante (cf. mon argument 5 et note 2 sur Roubaud), ni, cela étant supposé, qu'elle soit là *pour ça*, c'est-à-dire, que ce soit une de ses *fonctions*. L'illusion dont sont victimes, après Roubaud et tant d'autres, Molino et Tamine tient à la combinaison de l'*hypothèse* où on se place que rien d'autre que la rime n'indique l'identité des vers avec l'*observation* que dans ces cas, la rime est presque toujours là. Alors on croit qu'elle est là pour ça; et le premier qui ose nier une telle évidence est accusé de vouloir « jouer le rôle de paysan du Danube » au lieu d'approfondir sagement la vérité déjà révélée<sup>11</sup>. L'ennui pour cette démonstration, c'est que dans la poésie française, qu'on se place ou non dans les « cas » supposés par Molino et Tamine, la rime est presque toujours là; tel était le point des arguments que faute de soupçonner l'existence de ce problème, ils rejettent comme déconnectés.

« Seules des critiques fines, détaillées, permettront de déterminer le rôle démarcatif de la rime », disent plus loin Molino et Tamine par allusion à la critique qu'eux-mêmes viennent de faire d'un quatrain du *Bateau Ivre*. Ce cas de vers que la plupart d'entre nous connaissent d'abord par la lecture – et souvent par cœur – et qu'ils doivent supposer entendus de la bouche d'un diseur qui omet soigneusement de marquer l'identité des vers, tombe sous le coup des remarques que je viens de faire. Relevons, en outre, que l'analyse « fine, détaillée » de cet exemple choisi ignore l'inversion *des vomissures / Me lava* autour de l'entrevers et la syllabe surnuméraire finale dans *vomissu(res)*, détails importants à la discussion.

J'ai lieu de craindre qu'une fois de plus, on ne me fasse dire ce que je ne dis pas, et oublier ce que je dis. Je ne nie pas qu'il ne puisse arriver que l'auditeur d'une récitation qui ne reflète pas la métrique soit, parfois, plus ou moins tiré d'affaire par la rime; mais, je le répète, un noyé qui se sauve grâce à une branche d'arbre ne nous démontre pas qu'elle était là *pour ça*. Les remarques précédentes prétendent réfuter un argument – essentiel – en faveur de la théorie démarcative et non réfuter cette théorie même. Pour pallier l'insuffisance de cet argument, il faudrait : 1) montrer que les « cas » allégués (conditions d'audition, de diction, etc.) sont significatifs et non accidentels ou marginaux par rapport au système métrique de notre poésie; 2) montrer que dans ces cas la rime permet aisément, en temps réel, sans effort désagréable pour l'auditeur, sans entraver sa compréhension de la suite de la récitation, non seulement de délimiter les vers, mais de percevoir leur mesure supposée non-perçue autrement; 3) montrer que ce parti qu'on peut tirer de la rime explique son existence; que le diseur ne s'est pas simplement reposé sur son existence pour se permettre d'éliminer d'autres indications de la mesure; que le poète l'a prévue en vue de ce risque; etc. Les objections que Molino et Tamine rejettent comme déconnectées soulèvent quelques-uns de ces problèmes, et tendent à montrer que la faille de leur argument essentiel ne peut pas être comblée, ce que du reste ils n'entreprennent pas de faire.

11. Dans une « Analyse critique » non publiée de mon article sur la rime, où plusieurs objections m'ont été utiles, Zinelabidine Benaissa (E.N.S. de Soussse) juge « paradoxal » le titre « La rime n'est pas une marque de fin de vers », et dit (gentiment) que « le défaut majeur de cette thèse est qu'elle pêche par un excès d'anti-conformisme ».

N'oublions pas l'argument concernant la production (§ 3) : « Hugo et bien d'autres poètes montrent que l'on peut écrire un vers à partir de et pour un couple de rimes » ; dans ce cas le poète « sait où son vers se terminera » mais « ne sait pas ce qu'il y aura avant », donc la rime y « joue bien un rôle démarcatif ». De la part de maîtres en épistémologie, d'arbitres de la scientificité, ceci est assez réjouissant ; et dans ma joie ces vers me viennent :

*Cette rime-butée a l'air d'un canular,  
Qui s'écrie : « O poète, arrête ici ton char ».*

Une fin de vers, rimée ou non du reste, ne peut pas marquer la fin d'un vers tant qu'il n'existe pas encore ; elle n'est alors qu'une future fin de vers. Et le poète saura qu'il a fini son vers non pas quand sa plume viendra buter contre cette « fin », mais quand l'expression entière lui donnera le sentiment de la mesure, c'est-à-dire de l'égalité avec un autre vers rimant ou non avec celui-là.

### III. CONCLUSION

On dispose actuellement d'une justification non pas exclusive, mais tout à fait suffisante de l'existence de la rime dans la versification française classique : elle contribue d'une manière décisive – beaucoup l'oublie, mais nul ne le nie – à la constitution de superstructures – distiques de rimes plates, quatrains, dizains, sonnets, etc. – dont les vers sont les éléments ; c'est à ce niveau-là qu'on peut dire, si on veut, qu'elle a pour fonction d'« identifier » des unités. D'autre part, jusqu'à plus ample informé, l'idée reçue que la rime française a pour fonction de signaler la fin des vers ne repose sur aucun argument autre que le ressassement et l'« évidence », et apparaît même comme peu vraisemblable lorsqu'on considère la manière dont ce procédé démarcatif pourrait fonctionner en temps réel. Dans ces conditions, la « sagesse » ne consiste pas à nuancer et rafistoler l'idée reçue, mais à la rejeter.

*Université de Nantes*

LE DIRECTEUR GÉRANT : MICHEL CHARLES

IMP. HÉRISSEY - ÉVREUX (EURE) — D.L. NOVEMBRE 1982 - N° 6313 (30884)

ISBN 2.02.006313-1 — Numéro de la commission paritaire : 57274